

SOMMAIRE

■ La méthode d'élaboration de la feuille de route.....	2
■ Les objectifs prioritaires de la feuille de route 2018-2019.....	4
■ Les objectifs prioritaire des projets de cohésion sociale retenus sur chaque quartier.....	8

Le Contrat de Ville 2015-2020 permet la mise en cohérence des politiques et actions qui participent de la cohésion sociale et d'articuler les principaux dispositifs d'intervention. Il propose un cadre d'intervention privilégié de soutien aux projets de développement social et urbain notamment pour les quartiers les plus fragiles. Le Contrat de Ville offre les conditions de mise en synergie d'un partenariat élargi afin de mobiliser l'ensemble des acteurs susceptibles d'intervenir au bénéfice d'un territoire.

Le Contrat de Ville de Brest métropole est un document cadre, véritable projet de territoire porteur d'ambitions partagées par l'ensemble des signataires. Afin de lui apporter une dimension plus opérationnelle, il est complété par un avenant composé de deux documents :

- **Un protocole de mise en œuvre du Contrat**, qui décrit le mode de gouvernance et d'animation du Contrat, décline les outils, et les engagements/contributions de chaque signataire. Ce protocole est valable pour la période 2015-2020.
- **Une feuille de route bisannuelle**, qui affiche les objectifs et chantiers prioritaires qui devront guider l'action collective, dans le cadre du Contrat de Ville et orienter prioritairement les financements du Contrat de Ville. La seconde feuille de route porte sur les années 2018 et 2019. Elle est rédigée sur la base des contributions de chaque signataire du Contrat de Ville, des habitants réunis au sein du conseil citoyen inter quartiers et des associations développant des actions dites structurantes ou des actions à l'échelle de la métropole, de la ville ou en inter quartiers. Les partenaires se sont également saisi des éléments du bilan à mi-parcours du Contrat de Ville daté de juin 2016.
Elle indique également les priorités identifiées dans les projets de cohésion sociale de quartier lors de rencontres associant les habitant.e.s, les associations et les institutions sur chaque quartier politique de la ville. Ces rencontres se sont tenues entre octobre et fin novembre 2017.

La méthode d'élaboration de la feuille de route

Suite au bilan à mi-parcours, la feuille de route a été simplifiée. Le nombre d'objectifs a été réduit pour faciliter une mise en œuvre opérationnelle et un appel à projets plus simple et pédagogique pour les porteurs d'action.

La nouvelle feuille de route résulte d'un travail collectif. Les partenaires du Contrat de ville, les habitant.e.s des quartiers Politique de la Ville et des associations ont été sollicités. Le contenu du présent document est le fruit d'un travail de croisement qui s'est déroulé le 6 décembre dernier, permettant à chaque groupe de pairs de présenter leur contribution, à savoir l'identification de trois objectifs prioritaires.

- Pour les institutions, c'est le Comité Technique Partenarial qui a été mis à contribution. Un premier travail d'écriture de la feuille de route 2018-2019 a été enrichi après avoir été discuté par chaque institution partenaire en interne.
- Parallèlement, les habitant.e.s siégeant dans le Conseil Citoyen en inter quartier réunis le 22 novembre 2017 ont apporté leur propre contribution à la définition de la feuille de route.

- Il en est de même pour les associations bénéficiant d'un soutien du Contrat de Ville réunies le 29 novembre 2017 sur le même objet. Les objectifs prioritaires retenus nécessitent une approche croisée entre acteur.trice.s. Un travail plus engageant est attendu des institutions partenaires en termes d'accompagnement, de suivi, d'appui...

La proposition de feuille de route a été validée par le comité de pilotage du 22 décembre 2017.

Les objectifs prioritaires de la feuille de route 2018-2019

Favoriser l'implication et la participation de tou.te.s

Axe ou ambition en lien :

Participation des habitant.e.s et pouvoir d'agir

Constats – Problématique :

- Le bilan à mi-parcours : la mobilisation des publics en amont et le maintien dans l'action sont une difficulté pointée par tou.te.s les acteur.rice.s et également par les commissions quartier.
- Il y a un enjeu fondamental à mobiliser les habitant.e.s des quartiers autour de leur pouvoir d'agir.
- Certains dispositifs peinent à toucher les publics qui étaient visés et ce sont souvent les mêmes publics que l'on voit sur les actions/projets et dans les commissions quartier / Conseil citoyen
- Il existe un enjeu autour de la participation de publics ou d'habitant.e.s « invisibles », exclus ou éloignés des dispositifs de participation, de la vie citoyenne et des espaces de vie sociale. Certains facteurs de fragilité sont connus : personnes âgées isolées, familles monoparentales, jeunes en situation de décrochage, personnes en souffrance psychique, ...
- Un travail d'identification des freins est à mener afin de mieux adapter les formes de mise en lien.

Résultats attendus :

- Les commissions quartier et inter-quartiers accueillent durablement de nouveaux participant.e.s
- Les propositions, les espaces et supports de participation et d'implication des habitant.e.s sont diversifiés et permettent de mobiliser les publics éloignés
- L'enveloppe dédiée au Fonds de soutien aux actions citoyennes est consommée
- La place et la parole des habitant.e.s dans tous les lieux et espaces de participation citoyenne sont renforcées

Développer des actions concrètes pour la jeunesse au service de l'emploi des jeunes et lutter contre le décrochage

Axe ou ambition en lien :

Contribuer à la dynamique de l'économie locale dans toutes ses dimensions, à l'accessibilité du marché de l'emploi et au développement des compétences

Constats – Problématique :

- De nombreux jeunes sont sans solution dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Des dispositifs existants ne sont pas saisis par les jeunes eux-mêmes. Ils sont l'objet de pratiques discriminantes liées à l'origine et ou à leur résidence.
- Plus que de l'accompagnement des jeunes, ce sont des actions concrètes qu'il importe de créer et de mettre en œuvre pour accueillir plus de jeunes en situation de décrochage sur les quartiers.
- Il convient de concevoir des propositions en proximité, adaptées et mobilisables rapidement au service des jeunes en décrochage.
- Réduire les effets des discriminations (Origine, lieu de résidence) dont les jeunes sont victimes suppose la mobilisation de tou.te.s.

Résultats attendus :

- Plus de jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont accueillis dans les dispositifs existants.
- De nouvelles réponses en proximité sont développées. De nouvelles ressources sont mobilisées complémentaires à l'engagement des professionnels et des institutions.
- Une organisation de suivi et d'accompagnement des jeunes est efficace sur chaque quartier

Réduire le non recours aux droits et aux services

Thématique : Accès aux droits

Constats – Problématique :

- Le manque d'information et de connaissance des droits et services
- Complexité des démarches notamment dans un contexte de dématérialisation des démarches administratives
- Des personnes découragées, qui abandonnent leurs démarches (« le ras le bol »), ou qui ne s'autorisent pas à demander
- Un manque d'adaptation des services aux profils /situations particulières, complexes ou « hors cases » pouvant conduire au renoncement ou à des discriminations
- Des quartiers différemment dotés en termes de médiation de proximité

Résultats attendus :

- L'animation d'une réflexion avec les premier.e.s concerné.e.s (Pourquoi ? Quoi faire ?) pour mieux identifier les leviers d'actions
- Des actions de médiation sont déclinées sur chacun des quartiers Politique de la Ville
- Des actions nouvelles ou expérimentales ont été mises en œuvre pour informer, orienter et accompagner les personnes dans l'accès à leurs droits et aux services
- Des actions de prévention des discriminations directes et indirectes sont développées par des structures associatives et institutionnelles

Créer un laboratoire pour inventer collectivement des réponses nouvelles à des problématiques complexes.

Axe ou ambition en lien :

Constats – Problématique :

- Sur des problématiques telles que le décrochage, développement économique..., on constate des difficultés à développer des réponses pertinentes et à faire face à la complexité grandissante des situations, un manque de lien entre les offres des différents acteurs et peu de mutualisation entre associations et ou institutions.
- Le laboratoire fait le pari de l'intelligence collective en mobilisant les associations, les habitant.e.s et institutions pour mutualiser, innover, créer de nouvelles réponses et les rendre opérationnelles.

Résultats attendus :

- La mise en réseau, un partage des compétences et des ressources sont organisés pour construire de nouvelles actions.
- Les projets, les actions sont le résultat d'une démarche de croisement dans laquelle les associations, les habitant.e.s, les institutions sont partie-prenantes.
- Des réponses nouvelles sont testées et mises en œuvre à propos notamment du décrochage des jeunes.

Les objectifs prioritaires des projets de cohésion sociale retenus sur chaque quartier

Dans le cadre des « rencontres acteurs » qui se sont tenues sur les quartiers en octobre-novembre 2017, 3 objectifs prioritaires ont été déterminés dans les projets de cohésion sociale.

Bellevue

- Renforcer l'attractivité du quartier
- Développer des actions partenariales autour des freins à l'insertion identifiés
- Affiner la connaissance des problématiques de santé repérées par les acteurs

Lambézellec

- Lutter contre l'isolement social
- Développer des actions partenariales permettant une approche globale dans l'accompagnement des personnes rencontrant des problématiques d'insertion (insertion sociale et professionnelle, éducation...)
- Lutter contre les stéréotypes et les préjugés de tout type

Quatre Moulins

- Renforcer l'accompagnement social et les conditions de vie à partir du logement
- Aider les personnes à valoriser leur parcours et leurs compétences (insertion- emploi)
- Lutter contre l'isolement en favorisant le bien-être, la convivialité...

Europe

- Accompagner les jeunes dans l'accès à l'autonomie et à l'emploi
- Lutter contre les stéréotypes et les préjugés de tout type
- Lutter contre l'isolement et favoriser le bien-être et l'estime de soi.

Saint Pierre

- Favoriser l'accès à l'emploi des habitant.e.s
- Favoriser les différentes formes de participation des habitant.e.s
- Faciliter le rôle éducatif des parents